

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour la période de six mois close le 30 juin 2016



Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Rapport de gestion

Ce rapport de gestion est en date du 28 juillet 2016.

Ce rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le deuxième trimestre de 2016 devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les états financiers annuels audités de 2015 et les notes annexes, les états financiers trimestriels non audités et les notes annexes du présent rapport, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires non audités pour les trimestres de 2015 et le trimestre précédent de 2016. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont énoncées dans le Manuel de CPA Canada. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés condensés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2015 accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers de la société sont préparés conformément aux IFRS, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR), énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée au sens desdites normes. Elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport pour plus de détails.

Analyse financière Vue d'ensemble

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	24,8 \$	44,6 \$	62,1 \$	70,2 \$
Résultat par action - de base et dilué	25,21 \$	45,34 \$	63,02 \$	71,30 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (annualisé)	8,7 %	16,9 %	11,0 %	13,5 %

L'Empire Vie a déclaré, pour le deuxième trimestre, un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 24,8 millions de dollars en 2016, comparativement à 44,6 millions de dollars en 2015. Le résultat net attribuable aux actionnaires pour l'exercice à ce jour est de 62,1 millions de dollars, comparativement à 70,2 millions de dollars en 2015.

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices¹ pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	37,5 \$	39,0 \$	73,8 \$	76,4 \$
Effet des nouvelles affaires	(3,1)	(7,0)	(4,4)	(14,4)
Gains (pertes) actuariels	(15,3)	11,7	(11,6)	3,2
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	15,9	—	27,1	—
Autres	—	—	—	—
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	35,0	43,7	84,9	65,2
Bénéfices relatifs à l'excédent	0,7	13,7	3,0	25,7
Résultat avant impôts	35,7 \$	57,4 \$	87,9 \$	90,9 \$
Impôts	8,7	12,8	22,2	20,7
Résultat net attribuable aux actionnaires	27,0 \$	44,6 \$	65,7 \$	70,2 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	2,2	—	3,6	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	24,8 \$	44,6 \$	62,1 \$	70,2 \$

Le résultat net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont été plus faibles pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour de 2016, par rapport aux périodes comparables de 2015, principalement en raison de pertes nettes plus élevées sur les instruments de couverture, des bénéfices inférieurs du secteur de l'assurance collective et le paiement de dividendes sur les actions privilégiées en 2016.

Le résultat des instruments de couverture est attribuable à l'augmentation des marchés boursiers en 2016, et celui du secteur de l'assurance collective, aux résultats d'assurance invalidité à long terme moins favorables en 2016.

En ce qui concerne l'exercice à ce jour, ces éléments ont été partiellement compensés par une hausse des profits du secteur de l'assurance individuelle, laquelle est principalement attribuable aux mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2016. L'Empire Vie a amélioré sa position d'appariement au cours des deux premiers trimestres de 2016 en augmentant le nombre de ses parts dans des sociétés immobilières en commandite et en apportant des changements à ses placements en obligations. Cette position d'appariement améliorée a entraîné un gain pour les deux premiers trimestres de 2016.

L'amélioration de l'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à une baisse des ventes de fonds distincts et des frais sur les affaires de gestion de patrimoine pour les deux premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes comparables de 2015.

Les répercussions des gains (pertes) actuariels par rapport au deuxième trimestre de 2015 sont principalement attribuables à la hausse des taux d'intérêt au cours du deuxième trimestre de 2015, ce qui a eu des effets positifs sur l'assurance individuelle dans le deuxième trimestre de 2015. Pour l'exercice à ce jour, les répercussions des gains (pertes) actuariels sont principalement attribuables aux résultats moins favorables de l'assurance invalidité de longue durée du secteur de l'assurance collective, ainsi qu'aux résultats techniques défavorables au chapitre des rachats et des déchéances du secteur de l'assurance individuelle, par rapport à la période comparable de 2015.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué principalement en raison des frais de couverture, attribuables à la hausse des marchés boursiers en 2016 et aux montants nominaux plus élevés pour le deuxième trimestre de 2016, par rapport à la période comparable de 2015.

La société dispose de trois principaux secteurs d'activité (gestion de patrimoine, assurance collective et assurance individuelle) et elle maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent. Une analyse portant sur le résultat net de 2016 de chaque secteur d'activité par rapport à 2015 est présentée ci-après dans les sections « Résultats par secteur ».

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le rapport de gestion annuel de 2015.

Le tableau ci-après fournit un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs (les chiffres présentés dans le rapport de gestion peuvent différer parce qu'ils sont arrondis) :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits										
Produit net des primes	36 \$	30 \$	85 \$	81 \$	89 \$	92 \$	— \$	— \$	210 \$	203 \$
Produits tirés des frais et autres	55	51	2	3	—	1	—	—	56	55
Revenu de placement	10	11	1	1	44	45	10	10	65	67
Gain (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	—	—	—	8	16	(8)	—	(1)	16
Profit net réalisé sur les placements disponibles à la vente y compris les réductions de valeur	—	—	—	—	—	—	6	6	6	6
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	14	(21)	2	(2)	216	(284)	(4)	1	228	(306)
Total des produits	114	71	90	83	357	(130)	4	17	564	41
Charges										
Prestations et charges	93	50	88	76	342	(150)	2	3	525	(21)
Impôts sur le résultat et taxes	5	5	3	3	6	5	—	4	14	17
Total des charges	99	55	91	79	348	(145)	2	7	540	(4)
Résultat net après impôts	15 \$	16 \$	(1) \$	4 \$	9 \$	15 \$	2 \$	10 \$	25 \$	46 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(2)	1
Dividendes versés sur les actions privilégiées									2	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									25 \$	45 \$
Actifs sous gestion²										
Actifs du fonds général	963 \$	1 011 \$							7 668 \$	6 948 \$
Actifs de fonds distincts	7 472 \$	7 170 \$			20 \$	22 \$			7 492 \$	7 192 \$
Actifs de fonds communs de placement	186 \$	154 \$							186 \$	154 \$
Ventes de primes annualisées ²			13 \$	11 \$	10 \$	13 \$				

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits										
Produit net des primes	92 \$	77 \$	169 \$	161 \$	179 \$	183 \$	— \$	— \$	440 \$	421 \$
Produits tirés des frais et autres	108	101	4	5	—	1	—	—	111	107
Revenu de placement	20	22	2	2	83	84	21	20	126	128
Gain (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	1	1	31	38	(10)	(1)	22	38
Profit net réalisé sur les placements disponibles à la vente y compris les réductions de valeur	(1)	—	—	—	—	1	9	15	8	16
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(9)	3	1	280	(17)	(10)	(1)	273	(26)
Total des produits	219	191	179	170	573	290	10	33	980	684
Charges										
Prestations et charges	175	152	174	158	533	274	5	5	887	589
Impôts sur le résultat et taxes	11	8	5	6	14	5	1	8	31	27
Total des charges	186	160	179	164	547	279	6	13	918	616
Résultat net après impôts	33 \$	31 \$	— \$	6 \$	26 \$	11 \$	4 \$	20 \$	63 \$	68 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(3)	(2)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									4	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									62 \$	70 \$
Actifs sous gestion³										
Actifs du fonds général	963 \$	1 011 \$							7 668 \$	6 948 \$
Actifs de fonds distincts	7 472 \$	7 170 \$			20 \$	22 \$			7 492 \$	7 192 \$
Actifs de fonds communs de placement	186 \$	154 \$							186 \$	154 \$
Ventes de primes annualisées ³			26 \$	23 \$	18 \$	26 \$				

Total des produits

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Produits				
Produit net des primes	211 \$	203 \$	440 \$	421 \$
Revenu de placement	65	67	126	128
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés	226	(290)	295	12
Gain (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	6	6	8	16
Produits tirés des frais et autres	56	55	111	107
Total des produits	564 \$	41 \$	980 \$	684 \$

Pour le trimestre, le total des produits des activités ordinaires de la société est passé de 523 millions de dollars à 564 millions de dollars, par rapport à 41 millions de dollars en 2015. La volatilité dans les produits a surtout été causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les principaux éléments des produits font l'objet d'analyses ci-après.

Le revenu net tiré des primes pour le trimestre a augmenté de 3,7 % par rapport à 2015. L'augmentation était principalement liée au segment des rentes immédiates à taux d'intérêt fixe du secteur de la gestion de patrimoine, qui

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

a connu une forte demande en raison des meilleurs taux d'intérêt offerts par l'Empire Vie et de la prudence des consommateurs découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés, crée souvent une grande volatilité dans les produits. Ces actifs ont présenté un profit net au deuxième trimestre de 2016, comparativement à une perte nette pour la période comparable en 2015. En 2016, le gain est attribuable à une augmentation du prix des actions et des obligations (causée par la baisse des taux d'intérêt du marché). En 2015, la perte nette était principalement attribuable à une diminution du prix des obligations (causée par une augmentation des taux d'intérêt du marché). Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, l'effet de ces facteurs sur le résultat net a été en grande partie réduit en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance (qui fait l'objet d'une analyse dans la section « Total des prestations et des charges » ci-après).

Le gain (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a constitué un gain pour le premier trimestre de 2016 et celui de 2015. Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, le gain est principalement attribuable à la vente d'obligations disponibles à la vente. L'incidence de ces gains et pertes sur le résultat net est prise en compte dans les commentaires sur le résultat net de placement de chacun des secteurs d'activité en cause (voir la section « Résultats par secteur » ci-après). Les actifs vendus étaient principalement adossés au compte capital et excédent.

Les produits tirés des frais et autres pour le trimestre ont augmenté de 3,5 % en 2016 par rapport à 2015, principalement en raison de la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (voir la section « Résultats par secteur - Gestion de patrimoine » ci-après).

Total des prestations et des charges

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Prestations et charges				
Montant net des prestations et des règlements	144 \$	151 \$	299 \$	330 \$
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	291	(263)	407	75
Variation de la provision des contrats de placement	—	—	—	1
Participations	7	7	14	12
Frais d'exploitation	37	36	71	71
Commissions nettes	44	46	92	95
Charges d'intérêts	2	2	5	5
Total des prestations et des charges	525 \$	(21) \$	888 \$	589 \$

Le total des prestations et des charges de l'Empire Vie pour le trimestre a augmenté à 525 millions de dollars, comparativement à -21 millions de dollars en 2015. Depuis le début de l'exercice, le total des prestations et des charges a augmenté pour s'établir à 888 millions de dollars, comparativement à 589 millions de dollars en 2015. La volatilité dans les charges est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché et des marchés boursiers sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Les principaux éléments des prestations et des charges sont présentés ci-après.

Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance, ce qui a été le cas pour le trimestre pour le secteur de l'assurance collective. Les prestations nettes et les demandes de règlement étaient moins élevées pour le trimestre par rapport à l'exercice précédent à cause du secteur de la gestion de patrimoine. Ce secteur a connu une baisse en raison de la diminution des retraits des produits de rentes différées à taux fixe. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats techniques en matière de règlements aient été favorables ou défavorables. Les résultats techniques en matière de règlements

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance. Les résultats par rapport à l'exercice précédent sont présentés sous chacun des secteurs concernés (voir la section « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport).

La principale raison du grand écart de cet élément pour le trimestre et l'exercice à ce jour par rapport à 2015 a été la fluctuation des passifs des contrats d'assurance qui découle de la variation de la juste valeur des actifs appariés (décrits ci-dessus dans la section « Total des produits des activités ordinaires »). La variabilité de la variation nette des passifs des contrats d'assurance, isolément, n'influence pas le résultat net, puisqu'il faut tenir compte des autres postes de l'état du résultat net.

Pour le trimestre et l'exercice à ce jour, les commissions nettes ont diminué sur 12 mois principalement en raison du volume moins élevé de ventes de produits de gestion de patrimoine.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Aux 30 juin			
	2016		2015	
Actifs sous gestion⁴				
Rentes du fonds général			963 \$	1 011 \$
Fonds distincts			7 472	7 170
Fonds communs de placement			186	154

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Primes de rentes à taux d'intérêt fixe, montant net	36 \$	30 \$	92 \$	77 \$
Ventes brutes de fonds distincts ⁴	210	270	494	599
Ventes nettes de fonds distincts ⁴	10	68	59	146
Produits découlant des frais des fonds distincts	53	50	104	99
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	9	22	20	49
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	3	21	8	43
Produits découlant des frais des fonds communs de placement	1	1	1	1
Résultat net après impôts	16 \$	16 \$	33 \$	30 \$

Les actifs de rentes du fonds général de l'Empire Vie ont diminué de 5 %, alors que les actifs de fonds distincts ont augmenté de 4 % durant les 12 derniers mois. La diminution des actifs de rentes du fonds général sur les 12 derniers mois est principalement attribuable à une demande moins élevée des rentes différées à taux fixe au cours des deux derniers trimestres de 2015 causée par un contexte de faibles taux d'intérêt. L'augmentation des fonds distincts sur les 12 derniers mois est principalement attribuable aux ventes nettes décrites ci-dessous.

Le produit tiré des primes pour le secteur de la gestion de patrimoine comprend seulement les nouveaux dépôts sur les rentes à taux fixe et exclut les dépôts dans les produits de fonds distincts et de fonds communs de placement. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les primes de rentes à taux d'intérêt fixe ont augmenté de 18 % et de 20 % respectivement par rapport à 2015, en raison des meilleurs taux d'intérêt offerts par l'Empire Vie. La direction estime également que les clients, préoccupés par la volatilité des marchés boursiers, ont choisi des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents.

Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les ventes brutes de fonds distincts ont diminué de 22 % et de 18 % respectivement par rapport à 2015, principalement en raison des ventes moins élevées de produits avec garanties à l'échéance de 75 %, celles-ci ayant baissé de 46 millions de dollars au cours du deuxième trimestre et de 76 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Au cours du quatrième trimestre de 2014, l'Empire Vie a apporté des changements considérables à sa gamme de produits de fonds distincts. L'Empire Vie a fermé ses produits de fonds

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

distincts courants aux nouvelles ventes le 31 octobre 2014. De plus, le 3 novembre 2014, l'Empire Vie a lancé une nouvelle gamme de produits de placement comprenant une famille de fonds distincts et une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait. Les frais imputés aux clients pour la nouvelle gamme de produits sont plus élevés que ceux de la gamme actuelle. La tarification et les caractéristiques des nouveaux produits ont été établies par l'Empire Vie en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel du marché des produits de fonds distincts. Bien que les ventes en 2016 aient été en baisse par rapport à l'exercice précédent, le lancement de ces nouveaux produits de fonds distincts a donné de bons résultats, réalisant des ventes brutes de 172 millions de dollars (210 millions de dollars en 2015) et de 390 millions de dollars (420 millions de dollars en 2015) pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour respectivement, ce qui représente 82 % (78 % en 2015) et 79 % (70 % en 2015) des ventes totales brutes de fonds distincts.

Au cours du trimestre et pour l'exercice à ce jour, les ventes nettes de fonds distincts ont diminué de 86 % et de 59 % respectivement par rapport à 2015, principalement en raison de l'évolution des ventes brutes indiquée ci-dessus.

Le volume des ventes brutes de fonds communs de placement a été très faible, et celles-ci demeurent une petite composante des actifs sous gestion dans notre secteur de la gestion de patrimoine. La direction croit que les clients ont privilégié des produits à taux fixe plus prudents en raison de la volatilité des marchés boursiers. Cette volatilité nuit aux ventes de fonds communs de placement, puisque ces produits n'offrent pas de garanties aux clients. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Par conséquent, les frais de gestion des fonds distincts ont augmenté de 5 % en 2016 par rapport à 2015 au cours du trimestre et pour l'exercice à ce jour. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des frais de gestion des fonds distincts et la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Les marchés boursiers ont été atones presque tout au long du deuxième trimestre de 2016, exception faite d'une reprise récente vers la fin de cette période, ce qui a influé négativement sur les actifs moyens sous gestion et les frais de gestion perçus. Par conséquent, les frais de gestion des fonds distincts n'ont augmenté que de 1 % au cours du deuxième trimestre par rapport à la même période en 2015.

Au cours du deuxième trimestre, les bénéfices de ce secteur sont demeurés inchangés par rapport à 2015. Pour l'exercice à ce jour, les bénéfices de ce secteur ont progressé par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net sur 12 mois.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation		
Baisse du poids des nouvelles affaires	2 \$	4 \$
Augmentation des marges de profit sur les affaires en vigueur	—	1
Amélioration des résultats de mortalité des rentiers	1	1
Détérioration des résultats au chapitre des placements	(3)	(3)
Total	— \$	3 \$

Le résultat net plus élevé découlant d'un effet des nouvelles affaires plus faible est principalement attribuable à la baisse des ventes brutes de fonds distincts.

Le résultat net plus élevé sur les affaires en vigueur en 2016 résulte principalement de charges moins élevées.

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Résultats par secteur - Assurance collective

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁵	13 \$	11 \$	26 \$	23 \$
Produit net des primes	84	81	169	161
Résultat net après impôts	(1) \$	4 \$	— \$	6 \$

Au cours du trimestre et pour l'exercice 2016 à ce jour, les ventes de primes annualisées dans ce secteur ont augmenté de 14 % et de 13 % respectivement par rapport à 2015, ce qui s'est traduit par une croissance des recettes tirées des primes en vigueur de 4 % et de 5 % respectivement pour les mêmes périodes. Le niveau des ventes de 2016 est une excellente réalisation, particulièrement en raison des faibles conditions économiques au Canada.

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur ont diminué par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de la diminution		
Détérioration des résultats au chapitre des règlements	(5) \$	(6) \$
Total	(5) \$	(6) \$

En 2016, la détérioration des résultats au chapitre des règlements est principalement attribuable à des résultats d'assurance invalidité à long terme moins favorables comparativement à 2015. La rentabilité pour ces deux exercices a souffert des résultats défavorables au chapitre des règlements d'assurance maladie.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁶	10 \$	13 \$	18 \$	26 \$
Produit net des primes	89	92	179	183
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	12 \$	15 \$	30 \$	15 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(3)	—	(4)	(4)
Résultat net après impôts	9 \$	15 \$	26 \$	11 \$

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les ventes en primes annualisées dans ce secteur ont diminué de 31 % et de 32 % respectivement par rapport à 2015. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur sont principalement attribuables à la diminution des ventes de polices d'assurance vie universelle. Ce recul a été en partie compensé par l'augmentation des ventes de produits d'assurance avec participation pour l'exercice à ce jour et des produits d'assurance temporaire au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour. Le produit d'assurance avec participation AssurMax^{MC}, que l'Empire Vie a récemment lancé, a contribué à cette croissance des ventes des produits avec participation. Le produit AssurMax^{MC} est distribué par l'intermédiaire de conseillers financiers professionnels et vise à offrir des solutions simples de planification successorale aux bébé-boomers canadiens. Au cours des dernières années (à compter de 2011), l'Empire Vie a remplacé progressivement ses produits par des produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire, et a augmenté les prix des produits à long terme, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt à long terme.

1, 2, 3, 4, 5 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Au cours du deuxième trimestre, les résultats de ce secteur ont diminué, tandis que les résultats pour l'exercice à ce jour ont augmenté par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation (de la diminution)		
Mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs	12 \$	20 \$
Détérioration des résultats au chapitre des placements	(18)	(2)
Diminution des marges de profit sur les affaires en vigueur	(1)	(1)
Amélioration (détérioration) des résultats au chapitre de la mortalité, des rachats, des déchéances et autres résultats	1	(2)
Total	(6) \$	15 \$

Les mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs ont entraîné un gain plus élevé au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour en 2016. L'Empire Vie a investi davantage dans des parts de sociétés immobilières en commandite au cours des premier et deuxième trimestres. Ce type de placement sert à appairer les passifs des contrats d'assurance à long terme. De plus, l'Empire Vie a apporté des changements à ses placements en obligations pendant les premier et deuxième trimestres pour resserrer l'appariement des placements et des passifs des contrats d'assurance. Cette position améliorée a entraîné un gain en raison de la modification des passifs des contrats d'assurance.

Les résultats techniques au chapitre des placements ont généré une perte pour le deuxième trimestre de 2016, comparativement à un gain pour la période comparable de 2015. En 2016, la perte actuarielle est principalement attribuable aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt au cours de l'exercice. Au cours du deuxième trimestre de 2016, les écarts de taux d'intérêt entre les obligations provinciales et les obligations de sociétés ont peu varié, mais les rendements des obligations à 30 ans du gouvernement du Canada ont diminué (comme illustré dans le tableau ci-après qui présente les rendements des obligations à 30 ans). En 2015, le gain découlant des résultats au chapitre des placements pour le deuxième trimestre découlait principalement de fluctuations favorables des taux d'intérêt (comme démontré dans le tableau ci-après au moyen des rendements des obligations à 30 ans).

Les résultats techniques au chapitre des placements ont généré des gains pour les deux exercices. En 2016, les gains ont été attribuables aux fluctuations favorables des marchés boursiers, facteur neutralisé en partie par les fluctuations défavorables des taux d'intérêt. En 2015, les gains avaient été plus importants, grâce aux fluctuations favorables des taux d'intérêt.

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Fluctuations des taux d'intérêt				
Rendement des obligations du Canada à 30 ans				
Fin de la période	1,72 %	2,30 %	1,72 %	2,30 %
Début de la période	2,00 %	1,98 %	2,16 %	2,36 %
Variation pendant la période	(0,28)%	0,32 %	(0,44)%	(0,06)%
Écart par rapport aux obligations à 30 ans de la province de l'Ontario				
Fin de la période	1,05 %	0,82 %	1,05 %	0,82 %
Début de la période	1,10 %	0,85 %	1,05 %	0,95 %
Variation pendant la période	(0,05)%	(0,03)%	— %	(0,13)%
Écart par rapport à des obligations de sociétés à 30 ans notées A (incluant les services financiers)				
Fin de la période	1,81 %	1,60 %	1,81 %	1,60 %
Début de la période	1,80 %	1,44 %	1,92 %	1,52 %
Variation pendant la période	0,01 %	0,16 %	(0,11)%	0,08 %
Écart par rapport à des obligations à 30 ans du secteur des services financiers notées A				
Fin de la période	2,35 %	1,92 %	2,35 %	1,92 %
Début de la période	2,30 %	1,88 %	2,19 %	1,87 %
Variation pendant la période	0,05 %	0,04 %	0,16 %	0,05 %

Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à la fois sur la juste valeur des actifs obligataires et les passifs sur les contrats d'assurance. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la hausse des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessus) a entraîné la baisse de prix des obligations et, par le fait même, une perte de la juste valeur liée aux actifs obligataires. Toutefois, en 2015, ces pertes ont été plus que compensées par la diminution des passifs des contrats d'assurance découlant de ces augmentations des taux d'intérêt du marché, ce qui a entraîné un gain au chapitre des placements. Au deuxième trimestre de 2016, le gain de la juste valeur liée aux actifs obligataires est inférieur à l'augmentation des passifs des contrats d'assurance, ce qui a entraîné un gain au chapitre des placements. Bien que l'incidence de ces variations de la valeur de marché des actifs obligataires sur le résultat net soit en grande partie réduite en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance, le résultat net est touché, puisqu'il n'est pas possible d'apparier exactement les flux de trésorerie des passifs futurs et les flux de trésorerie des actifs futurs.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	1 \$	9 \$	2 \$	18 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	1	1	2	2
Résultat net après impôts	2 \$	10 \$	4 \$	20 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur ont diminué par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

1, 2, 3, 4, 5 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de la diminution		
Augmentation (diminution) du résultat net découlant des gains sur les placements	(10) \$	(14) \$
Augmentation (diminution) du résultat net sur les instruments de couverture	2	(2)
Total	(8) \$	(16) \$

Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice 2016 à ce jour, l'Empire Vie a subi une perte de 10 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement, déduction faite des impôts, sur son programme de couverture, principalement en raison de la hausse du cours des actions canadiennes et des montants nominaux, comparativement au gain de moins de 1 million de dollars et à la perte de 2 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables en 2015 (décrits ci-après dans la section « Gestion du risque »).

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	170 \$	85 \$
Activités d'investissement	(340)	(102)
Activités de financement	140	(4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30) \$	(21) \$

En 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté par rapport à 2015, principalement en raison de flux de trésorerie nets plus élevés découlant des produits de rente à taux fixe.

L'augmentation des flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement au cours de 2016 par rapport à 2015 est principalement attribuable à l'investissement du produit provenant de l'émission de 149,5 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajustable et à dividende non cumulatif (« actions privilégiées ») de l'Empire Vie au cours du premier trimestre de 2016 et à l'investissement des flux de trésorerie plus élevés découlant des produits de rente à taux fixe dans des actifs appariés.

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités de financement au cours du premier trimestre de 2016 par rapport à 2015 est principalement attribuable à l'émission par l'Empire Vie des actions privilégiées au cours du premier trimestre de 2016.

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés de 2015 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs de ses contrats d'assurance et de rente. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du service des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction et les comités du conseil d'administration examinent la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveillent en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit liées à la contrepartie sont strictes. L'exposition totale au crédit est limitée à 100 millions de dollars. Reportez-vous aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de financement

	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015
Ratio du MPRCE	213 %	219 %	201 %	202 %	202 %

L'Empire Vie continue d'afficher un bilan solide et une forte capitalisation. Les débetures de 2013 sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (A.M. Best). Le 27 mai 2016, la société DBRS a confirmé les notes d'émetteur de l'Empire Vie, dont sa note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories), sa note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories), sa note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories) et sa note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la gamme de produits complète à petite échelle de l'Empire Vie, ainsi que sa participation à un marché spécifique qui récompense sa solidité et l'amélioration et la régularité de sa rentabilité et de la couverture de ses charges fixes.

Le 27 mai 2016, la firme A.M. Best a également confirmé les notes de l'Empire Vie, notamment sa note d'émetteur « a » (6^e de 21 catégories), sa note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories) et sa note « A (Excellent) » pour la solidité financière (3^e de 16 catégories) ainsi que de la note « bbb » de ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes reflètent la situation favorable du capital de l'Empire Vie ajusté en fonction du risque, la croissance continue de ses bénéficiaires et sa présence soutenue sur le marché canadien par l'entremise de ses divers secteurs d'activité.

Le ratio du capital réglementaire fondé sur le risque de l'Empire Vie, mesuré par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MPRCE), de 213 % au 30 juin 2016, continue d'être supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

Le ratio du MPRCE a diminué de 6 points par rapport au trimestre précédent et a augmenté de 12 points pour l'exercice à ce jour. Le changement au cours du deuxième trimestre est attribuable aux augmentations du capital réglementaire requis partiellement contrebalancées par les augmentations du capital disponible, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Le changement pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'émission par l'Empire Vie de 149,5 millions de dollars d'actions privilégiées au premier trimestre de 2016.

1, 2, 3, 4, 5 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

(en millions de dollars)	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015	30 juin 2015
Capital réglementaire disponible					
Première catégorie	1 089 \$	1 078 \$	918 \$	935 \$	929 \$
Deuxième catégorie	535	528	504	476	464
Total	1 624 \$	1 606 \$	1 422 \$	1 411 \$	1 393 \$
Capital réglementaire requis	762 \$	734 \$	708 \$	699 \$	691 \$

L'augmentation du capital réglementaire de première catégorie par rapport au trimestre précédent découle principalement du résultat net. L'augmentation du capital réglementaire disponible de première catégorie pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par l'émission d'actions privilégiées de la société, qui a atteint 149,5 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2016 et a relevé de 20 points le ratio du MPRCE. De plus, le capital réglementaire disponible de première catégorie a augmenté en raison d'un résultat net solide pour l'exercice à ce jour en 2016. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, cette augmentation a été en partie compensée par des déductions plus importantes au titre des provisions négatives et du régime d'avantages à prestations définies pour les employés, qui réduisent le capital réglementaire de première catégorie (mais relèvent le capital réglementaire de deuxième catégorie, comme décrit ci-après).

Par rapport au trimestre précédent et pour l'exercice à ce jour, le capital réglementaire disponible de deuxième catégorie a augmenté principalement à cause de l'augmentation des provisions négatives et de la déduction plus importante au titre du régime d'avantages à prestations définies pour les employés - en lien avec le capital de première catégorie -, qui relèvent le capital réglementaire de deuxième catégorie (mais réduisent le capital réglementaire de première catégorie, comme illustré ci-dessus).

Par rapport au trimestre précédent et pour l'exercice à ce jour, les exigences en matière de capital réglementaire ont augmenté. Pour le trimestre et l'exercice à ce jour, l'augmentation est principalement attribuable à une hausse des exigences relatives aux risques liés à la déchéance, à l'insuffisance des actifs, aux garanties de fonds distincts et aux taux d'intérêt.

Pendant le premier trimestre de 2016, l'Empire Vie a clos un appel public à l'épargne canadien visant des actions privilégiées de 149,5 millions de dollars. L'Empire Vie affecte actuellement le produit net du placement au capital réglementaire et à des fins d'ordre général. La clôture du placement a eu lieu au cours du premier trimestre. Les actions ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto sous le symbole EML.PR.A. Les actionnaires privilégiés auront le droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe correspondant à 5,75 % annuellement, de la manière et au moment prescrits par le conseil d'administration de l'Empire Vie, pour la période initiale qui prendra fin le 17 avril 2021. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans majoré de 4,99 %.

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Autres éléments du résultat global	9,0 \$	(17,1) \$	6,8 \$	(3,2) \$
Moins la quote-part des titulaires de polices avec participation	0,5	1,7	(0,5)	0,8
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	9,5 \$	(15,4) \$	6,3 \$	(2,4) \$

Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice 2016 à ce jour, les autres éléments du résultat global ont augmenté, principalement en raison des hausses latentes de la juste valeur des obligations non disponibles à la vente en 2016, qui s'expliquent en bonne partie par les fluctuations des taux d'intérêt (les taux d'intérêt ayant baissé en 2016). Pour le deuxième trimestre de 2015, la perte présentée dans les autres éléments du résultat global était principalement liée aux

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

diminutions relatives aux obligations non disponibles à la vente en 2015, qui s'expliquaient en bonne partie par les fluctuations des taux d'intérêt (les taux d'intérêt ayant augmenté au cours du deuxième trimestre de 2015).

Pour le deuxième trimestre et l'exercice 2016 à ce jour, les autres éléments du résultat global incluent la perte de réévaluation des régimes à prestations définies, qui s'explique principalement par les pertes réalisées sur les passifs de ces régimes (en raison de la baisse des taux d'intérêt). Pour le deuxième trimestre de 2015, le profit de réévaluation des régimes à prestations définies était surtout attribuable aux gains réalisés sur les passifs de ces régimes (en raison de la hausse des taux d'intérêt). Les augmentations et diminutions latentes de la juste valeur des obligations disponibles à la vente constatées dans les autres éléments du résultat global n'ont pas d'incidence sur le MPRCE. La réévaluation des régimes à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le MPRCE, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du MPRCE.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la société servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations.

Risque lié au marché

Le ratio du MPRCE de la société est sensible notamment à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 juin 2016, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 7,5 milliards de dollars. De ce montant, environ 7,2 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie.

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	0,8 %	0,4 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	50,5 %	51,5 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	6,0 %	5,9 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	42,7 %	42,2 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité augmente. Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts incluent l'application d'une valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants négatifs ne sont pas permis, comme illustré ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires, ce qui engendre souvent des impacts de sensibilité non linéaires. Dans le premier tableau ci-dessous, l'Empire Vie présente la sensibilité du résultat net aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts. Une baisse de 20 % a entraîné une perte nette au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, mais les autres montants indiqués dans le tableau sont nuls. Ces passifs (valeur actuelle des prestations et des charges futures, moins la valeur actuelle du revenu tiré d'honoraires) sont calculés selon des techniques de modélisation stochastique basées sur une variété de scénarios économiques futurs. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés dans les 20 % pires scénarios; et (ii) zéro. Pour les montants de néant présentés dans le tableau, le passif pour l'Empire Vie était négatif. Par conséquent, la valeur zéro a été appliquée dans ces tests (plancher de valeur zéro), ce qui a entraîné un effet sur le résultat net de néant. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires aux variations des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux garanties de fonds distincts :				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2016	néant	néant	néant	(29) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015	néant	néant	néant	(10) \$

L'incidence des variations sur les marchés boursiers n'est pas linéaire. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 juin 2016, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts découlant d'une baisse de 20 % dans les marchés boursiers représente une perte nette de 29 millions de dollars, tel qu'il est illustré dans le tableau ci-dessus. Si les marchés boursiers connaissaient une baisse de 30 %, la perte nette au 30 juin 2016 s'élèverait à 132 millions de dollars. Au 30 juin 2016, une diminution de 20 % et de 30 % dans les marchés boursiers entraînerait respectivement une augmentation du résultat net de 39 millions de dollars pour atteindre un gain net de 10 millions de dollars et de 72 millions de dollars pour atteindre une perte nette de 60 millions de dollars, en raison des gains réalisés sur les instruments de couverture du risque sur capitaux propres. Selon les niveaux des marchés boursiers au 31 décembre 2015, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts découlant d'une baisse de 20 % dans les marchés boursiers représente une perte nette de 10 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. Si les marchés boursiers connaissaient une baisse de 30 %, la perte nette au 31 décembre 2015 s'élèverait 109 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, une diminution de 20 % et de 30 % dans les marchés boursiers entraînerait respectivement une augmentation du résultat net de 35 millions de dollars pour atteindre un gain net de 25 millions de dollars et de 58 millions de dollars pour atteindre une perte nette de 51 millions de dollars, en raison des gains réalisés sur les instruments de couverture sur capitaux propres.

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statistique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger la société, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio du MPRCE qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture utilise actuellement des options de vente et des positions à découvert sur d'importants indices boursiers. L'étendue des options utilisées fait l'objet d'un suivi continu, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, la société a le capital requis aux fins du MPRCE pour les garanties associées aux fonds distincts, mais n'a

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

pas de passifs de contrats liés à ces garanties dans son état de la situation financière. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au MMRPCE entraîne de la volatilité dans l'état du résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice 2016 à ce jour, l'Empire Vie a subi une perte de 10 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement, déduction faite des impôts, sur son programme de couverture, principalement en raison de la hausse du cours des actions canadiennes et des montants nominaux, comparativement au gain de moins de 1 million de dollars et à la perte de 2 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables en 2015.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux dates ci-dessous, la sensibilité du ratio du MMRPCE de la société aux hausses et aux baisses des marchés boursiers pour toutes ses expositions aux marchés boursiers, y compris celle liée aux garanties de fonds distincts, est comme suit (excluant l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

Excluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux marchés boursiers :				
Ratio du MMRPCE au 30 juin 2016	0,6 %	(16,5) %	1,0 %	(32,5) %
Ratio du MMRPCE au 31 décembre 2015	0,7 %	(13,9) %	1,2 %	(31,6) %

Les montants pour les 30 juin 2016 et 31 décembre 2015, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessous) :

Incluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux marchés boursiers :				
Ratio du MMRPCE au 30 juin 2016	(1,9) %	(13,4) %	(3,9) %	(25,2) %
Ratio du MMRPCE au 31 décembre 2015	(1,8) %	(10,6) %	(3,0) %	(24,8) %

Au 30 juin 2016, le programme prévoyait un allègement de pertes de 15 millions de dollars selon le scénario de baisse de 10 % et de 39 millions de dollars selon le scénario de baisse de 20 % des marchés boursiers. Au 31 décembre 2015, il prévoyait un allègement de pertes de 15 millions de dollars selon le scénario de baisse de 10 % et de 35 millions de dollars selon le scénario de baisse de 20 %.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux 30 juin 2016 et 31 décembre 2015, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires (à l'exception des variations dans les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers (à l'exception de l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) est comme suit :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Excluant la couverture du risque sur capitaux propres				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2016*	23 \$	(23) \$	46 \$	(46) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015*	22 \$	(22) \$	44 \$	(44) \$

* Comprend l'estimation de l'effet sur le produit d'honoraires, déduction faite des commissions de service après impôts pour une période de trois mois.

1, 2, 3, 4, 5 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Les montants pour les 30 juin 2016 et 31 décembre 2015, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Incluant la couverture du risque sur capitaux propres				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2016*	14 \$	(8) \$	30 \$	(7) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015*	12 \$	(7) \$	27 \$	(9) \$

* Comprend l'estimation de l'effet sur le produit d'honoraires, déduction faite des commissions de service après impôts pour une période de trois mois.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les provisions actuarielles qui en résultent ainsi que le capital requis aux fins du MPRCE pour les fonds distincts de la société sont les suivants :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Provisions actuarielles	Capital requis aux fins du MPRCE
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
30 juin 2016	2 398 \$	605 \$	116 \$	3 \$	1 328 \$	15 \$	néant	142 \$
31 décembre 2015	2 343 \$	593 \$	124 \$	4 \$	1 415 \$	17 \$	néant	130 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 30 juin 2016, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque (voir le tableau ci-dessus) s'élevait à 623 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport au capital de risque global de 614 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de provisions actuarielles et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts. En juin 2016, le niveau de risque a augmenté relativement à l'exposition à la garantie de retrait (produits de GR) par rapport à décembre 2015, principalement en raison du rendement de placement des fonds distincts pour 2016 et de l'augmentation des actifs sous gestion découlant des ventes nettes. Le capital réglementaire a augmenté par suite de la mise à jour trimestrielle des données sur les polices de fonds distincts alimentant le modèle stochastique de la société.

Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. La première colonne ci-dessous exclut les répercussions d'une variation de la valeur de marché des obligations disponibles

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

à la vente. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs de nos produits. La deuxième colonne montre l'incidence de la vente d'obligations disponibles à la vente pour réaliser les gains liés à une baisse des taux d'intérêt de 50 points de base.

	Baisse de 50 points de base avant la vente des actifs disponibles	Baisse de 50 points de base après la vente des actifs disponibles
Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché :		
Ratio du MPRCE au 30 juin 2016	(19) %	(14) %
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2015	(17) %	(13) %

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et dans la notice annuelle de la société de 2015, disponible au www.sedar.com. La note 28 des états financiers consolidés de 2015 présente des renseignements supplémentaires concernant la sensibilité de la société aux risques.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
(en millions de dollars, sauf le résultat par action)	2016	2016	2015	2015	2015	2015	2014	2014
Produits	564 \$	416 \$	391 \$	212 \$	41 \$	643 \$	541 \$	381 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	25 \$	37 \$	16 \$	22 \$	44 \$	26 \$	18 \$	24 \$
Résultat par action - de base et dilué	25,21 \$	37,81 \$	16,43 \$	22,49 \$	45,34 \$	25,97 \$	18,44 \$	24,49 \$

Pour le deuxième trimestre de 2016, le total des produits de l'Empire Vie a augmenté pour atteindre 564 millions de dollars, comparativement à 41 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. Cette hausse est principalement attribuable au gain plus élevé des placements à la juste valeur par le biais du résultat net enregistré au deuxième trimestre de 2016, par rapport à l'importante perte nette pour la période comparable de 2015. Au deuxième trimestre de 2016, le gain découle d'une hausse des cours des actions et des obligations (en raison d'une baisse des taux d'intérêt du marché). Au deuxième trimestre de 2015, l'augmentation des taux d'intérêt a entraîné une diminution importante du prix des obligations (reportez-vous à la section « Total des produits » ci-dessus). La volatilité dans les produits durant les huit trimestres les plus récents est principalement causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. L'incidence sur le résultat net a été en grande partie réduite en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance.

Pour le deuxième trimestre de 2016, le résultat net a été plus faible que celui de 2015, surtout en raison de l'augmentation des pertes nettes liées aux instruments de couverture et de la baisse des bénéfices sur les produits d'assurance collective. Les résultats au chapitre des instruments de couverture découlent de la hausse des marchés boursiers en 2016. Les résultats du secteur de l'assurance collective s'expliquent principalement par l'évolution moins favorable de la composante d'assurance invalidité à long terme en 2016. Veuillez vous reporter à la section « Résultats par secteur » ci-dessus pour plus d'information sur les résultats trimestriels.

L'Empire Vie a amélioré sa structure d'appariement au premier et au deuxième trimestre de 2016, en augmentant ses parts de sociétés immobilières en commandite et en apportant des changements à ses placements obligataires. Le gain réalisé au premier et au deuxième trimestre de 2016 par suite de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance est attribuable à la meilleure structure d'appariement.

La variabilité du résultat net durant les huit derniers trimestres s'explique principalement par les fluctuations des taux d'intérêt à long terme. La baisse des taux d'intérêt à long terme a pesé sur le résultat net du secteur de l'assurance individuelle pour les trimestres clos le 30 juin 2016 et le 31 mars 2015 ainsi que pour tous les trimestres de 2014. La hausse des taux d'intérêt à long terme a favorisé le résultat net du secteur de l'assurance individuelle pour les deuxième,

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

troisième et quatrième trimestres de 2015. En outre, toujours dans le secteur de l'assurance individuelle, l'évolution défavorable de la mortalité, des rachats et des déchéances a abaissé le résultat net pour les premier et deuxième trimestres de 2016 ainsi que pour le troisième trimestre de 2015. La mise à jour annuelle des hypothèses relatives aux passifs des polices d'assurance individuelle effectuée a abaissé le revenu net pour le quatrième trimestre de 2015. Pendant le premier trimestre de 2016, les trois premiers trimestres de 2015 et tous les trimestres de 2014, le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine a fortement progressé. Le solide résultat de ce secteur s'explique principalement par la croissance des frais de gestion des fonds distincts et la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Ces produits importants tirés des frais sont principalement attribuables à l'effet positif des conditions boursières favorables sur les frais de gestion perçus, aux fortes ventes de produits de fonds distincts et à la hausse des prix des produits de GR.

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de la société constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent ces énoncés et renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée auxdits énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques et réglementaires, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques stratégiques et commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2015 de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale demeure relativement stable, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs-prestations et l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Bien que ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive, ils pourraient avoir une incidence sur la société et ils devraient faire l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion ou des documents qui y sont cités.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et évènements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de ce rapport de gestion ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui

^{1,2,3,4,5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

ont été prévues. La société ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR

La société a recours aux mesures non conformes aux PCGR, telles que les sources de bénéfices, les ventes de primes annualisées, les actifs sous gestion, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux IFRS. La société croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les émetteurs. La direction de la société utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de rémunération des dirigeants.

Les sources de bénéfices répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net présenté à la section « Vue d'ensemble » ci-dessus.

Les ventes de primes annualisées sont une méthode de mesure du volume d'affaires correspondant à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze (12) premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. La société utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

Les actifs sous gestion sont une mesure non conforme aux PCGR des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Actifs sous gestion			
Actifs du fonds général	7 668 \$	6 948 \$	6 996 \$
Actifs de fonds distincts	7 492	7 192	7 368
Total des actifs selon les états financiers	15 160	14 140	14 364
Actifs de fonds communs de placement	186	154	171
Actifs sous gestion	15 346 \$	14 294 \$	14 535 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
Actifs des régimes à prestations définies			
Actifs de fonds distincts	184 \$	179 \$	183 \$
Actifs de fonds communs de placement	12	10	11

^{1, 2, 3, 4, 5} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».